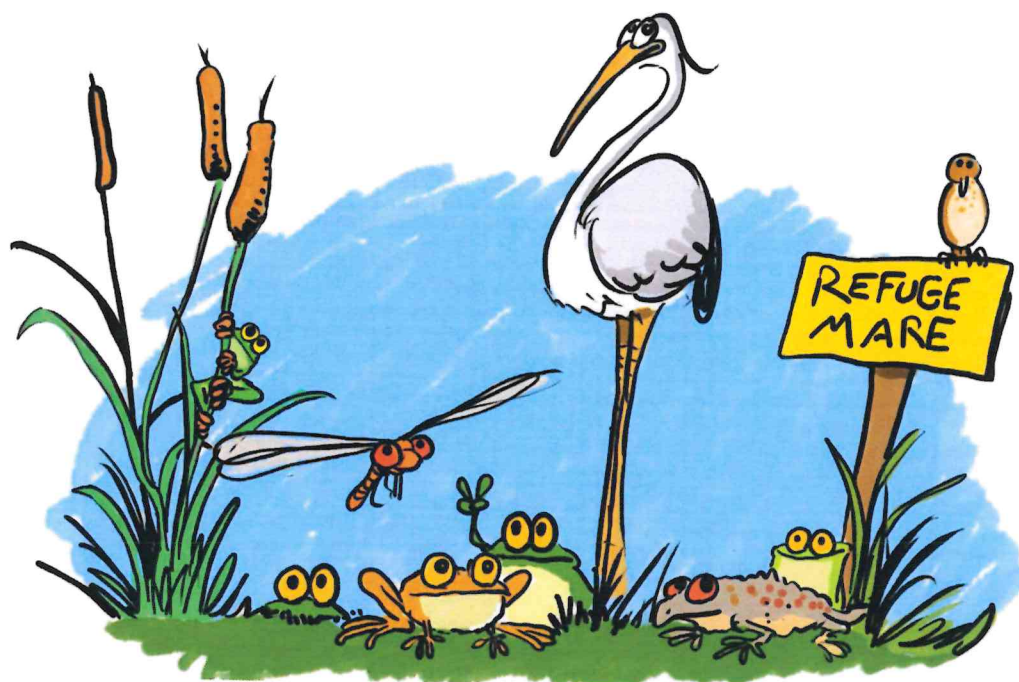


Proposition de communiqué pour bulletin municipal

Le Syndicat de l'Orge lance un observatoire des mares



Illust. page nature Photo JSL /G. M. Bourgogne Nature

Les mares sont des milieux très riches en biodiversité et qui jouent un rôle clé dans le bon fonctionnement hydrologique de notre territoire. Face au dérèglement climatique et aux pressions exercées par les activités humaines sur les habitats naturels, les mares d'Île-de-France sont **menacées de disparition**.

C'est pourquoi le Syndicat de l'Orge, engagé pour la protection des milieux aquatiques, lance en 2024 un **programme de recensement des mares de la vallée**. Cette action est menée **en partenariat avec la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)** dans le cadre de son « Observatoire participatif des mares et petites zones humides d'Île-de-France ».

Les objectifs ?

1. Connaître la localisation des mares sur le territoire et estimer leurs états écologiques
2. Étudier les connexions entre les mares et le déplacement des espèces au sein de ce réseau (analyse des trames écologiques)
3. Définir un plan d'actions visant à préserver et à renforcer le réseau de mares.

Pour cela, des naturalistes du Syndicat seront amenés à effectuer entre mai et octobre des campagnes de prospection des mares de la commune afin de relever leurs caractéristiques écologiques principales selon un protocole qui dure environ une quinzaine de minutes par mare.

Si vous possédez une mare sur votre terrain, vous serez donc susceptibles de les rencontrer. Merci par avance de bien vouloir leur faciliter l'accès au site. Vous pouvez également à les contacter directement à l'adresse suivante : servicepem@syndicatdelorge.fr.